

La vie de l'asso.

Retour sur l'Assemblée Générale de l'association

Fin septembre s'est tenue l'Assemblée Générale de **Pordic Alternative** avec la participation d'une trentaine de personnes.

Ce rendez-vous nous a permis de faire le bilan de l'année écoulée pour l'association et de présenter les perspectives pour 2024.

Il a été rappelé le rôle essentiel des publications de Pordic Alternative qui permettent de donner un éclairage aux citoyens sur des réalités de notre commune.

L'organisation du Café Alternatif sur la santé a été saluée quant à la pertinence du sujet et à la qualité des débats.

Ce moment d'échange et de réflexion sera renouvelé en 2024 sur une thématique en lien avec l'actualité.

Chacun a pu convenir que notre association est connue et reconnue par les pordicais-es qui savent pouvoir compter sur **Pordic Alternative** pour relayer auprès de nos élu-e-s des problématiques individuelles ou collectives.

Vœux citoyens

L'association organisera avec les élu-e-s **Pordic Alternative** les **Vœux citoyens** qui se tiendront :

SAMEDI 27 JANVIER 2024

à partir de 11h

Salle Eugène Conort à Pordic

Un pot sera offert à l'issue des vœux.



Email : pordic.alternative@gmail.com

Web : pordic-alternative.fr

[/ Pordic Alternative](#)

La vie locale

Le quartier de la Fosse Argent* ... attend

Le plus ancien lotissement de Pordic ne semble pas avoir été une priorité de la commune pendant longtemps.

La nouvelle municipalité a organisé, à l'automne 2021, une visite de quartier qui n'a pas été suivie d'une restitution sur place, contrairement aux engagements pris à l'époque.

Les différentes problématiques posées lors de cette rencontre ont obtenu très peu de réponses, en particulier sur le stationnement aléatoire, la végétalisation et la mise en place de mobiliers urbains, rue Ernest Renan.

Pordic Alternative est et sera toujours à l'écoute des habitants. Nous défendons l'idée que l'avenir de Pordic ne peut se limiter à la "centralité" de la commune.

***Ne pas confondre le quartier de la Fosse Argent avec la rue de la Fosse Argent.**

Sauvons la digue du Petit Havre

Symbolique de la ville de Pordic depuis le 18^e siècle, la digue de la plage du Petit Havre est en piteux état.

Pendant plus de 150 ans, ce rempart de 58 mètres de long et de 5 mètres de large a protégé les embarcations de pêcheurs et de plaisanciers. Délaissé par les équipes municipales successives, ce site est aujourd'hui en ruine.

L'édifice de pierres doit retrouver son importance économique et sociale et même devenir un point d'ancrage touristique. Pour cela, il faut être animé par une volonté politique. Rien n'interdirait au maire d'engager des travaux pour sécuriser la falaise et améliorer l'accès à la grève, d'alerter le Conservatoire du littoral sur le délabrement de la digue et de réunir autour d'une table tous les acteurs capables de réhabiliter la plage du Petit Havre, fierté de tous les habitants.



Protection des arbres

Faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais !



Au Conseil d'agglo du mois d'octobre dernier, Joël Batard, maire de Pordic, a regretté la coupe d'arbres concernant le percement des giratoires du boulevard de l'Armorique et celui du Géant Casino, appelé rond-point Pablo Neruda à Saint-Brieuc. L'édition de Ouest-France du 16 octobre reprend ses propos : "C'est contradictoire quand on sait que le projet Théo doit s'inscrire dans le respect de la végétation."

Verdir son image devant l'assemblée de Saint-Brieuc Agglomération est une chose, mais qu'en est-il à Pordic ?

Il y a les mots, et il y a les actes...

#1 L'idée de rendre constructible un terrain communal de 300 m² (rue du clos Collet) terrain planté de deux arbres qui seraient évidemment condamnés en cas de construction est-il un choix judicieux ? Les riverains se sont émus de ce projet, car ils considèrent, à juste titre, ce terrain comme un espace de jeu pour les enfants du quartier. C'est aussi le seul îlot de verdure du lotissement qu'ils ont rétrocédé comme tel à la commune au début des années 90.

#2 Rénover la médiathèque s'impose, mais s'orienter vers un projet d'extension du pôle culturel qui menace sept arbres dont un classé "remarquable" dans le parc de la médiathèque a-t-il du sens ?

Est-il nécessaire de rappeler ici qu'il s'agit d'abattre nombre d'arbres de ce parc plein de charme qui est le poumon vert de notre centre bourg.

Jusqu'où nous mènera cette spirale d'urbanisation à tout prix ? Pordic 2030 risque d'être bien triste si l'on n'y prend pas garde. Nul doute qu'il nous faudra tous être vigilants si l'on ne veut pas que le bruit des tronçonneuses ne résonne à nouveau dans le bourg de Pordic.

Il serait simpliste de croire que les choses bougent dans le bon sens à Pordic. La communication et les moyens mis à son service par le maire peuvent le laisser penser. Un pumprtrack, c'est très bien. Enfin, pourrait-on même ajouter. Quelques photos pour faire bonne figure dans la presse. Et puis, il y a la réalité...

- **Quel est l'état de notre démocratie locale ? Comment celle-ci est-elle considérée par le maire et sa majorité ?**
- **Quelle politique pour les déplacements doux à Pordic ?**
- **Quid du soutien aux commerçants de notre commune ?**
- **Le projet de la médiathèque débouchera-t-il sur un nouveau projet "mégalo" ?**

Ces questions – légitimes – nous les portons avec nos élu-e-s. Elles furent au cœur des débats de notre assemblée générale de septembre dernier.

Démocratie locale, habitat, transition écologique et cohésion locale sont des sujets au cœur des préoccupations de tous nos concitoyens. Ils peuvent compter sur nous pour les relayer, mais c'est bien ensemble – citoyens, en association avec nos élu-e-s – que nous pourrons vraiment faire évoluer les choses.

Stéphane Hénaff, président de Pordic Alternative


Pordic Alternative vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année !

Cette publication est auto-financée
grâce aux dons des élu-e-s Pordic Alternative
et aux cotisations de nos adhérents.

La vie des élus·es

Mettre la charrette avant les bœufs pour mieux s'affranchir des règles

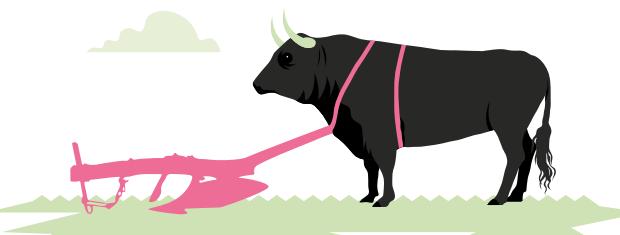
Ces derniers mois, plusieurs projets ont fleuri sur Pordic : pumprtrack, appel à projets citoyens, location d'un logement communal pour un salarié de la mairie. De bonnes idées à priori, voire une bonne gestion, mais observons l'envers du décor.

Le Conseil municipal est le lieu où s'exerce la démocratie locale. Relais des préoccupations des habitants et soucieux de l'intérêt commun, les conseillers débattent des projets puis votent. Ce n'est qu'une fois approuvé par le Conseil que le projet peut être mis en œuvre, comme une demande de devis, de subventions, commandes, etc...

Les trois réalisations citées précédemment ont toutes été lancées sans vote, voire sans information du Conseil municipal.

Le maire a donc pris des décisions sans autorisation, en dehors du cadre légal ; c'est une violation des procédures démocratiques et de la gouvernance locale.
Le maire, premier officier de police judiciaire, est pourtant garant du respect des lois sur sa commune !
Où est l'exemplarité ?

Aujourd'hui, pumprtrack et projets citoyens satisfont la population. Il n'est pas question de les remettre en cause, par contre c'est le fonctionnement municipal qu'il faut revoir. D'autres décisions n'ont pas fait consensus comme l'installation des bacs à fleurs du bourg. Vous nous direz ce n'est pas irréversible. Effectivement, pas encore... Mais quand une municipalité s'autorise des décisions sur de petites choses, passant outre les fondamentaux démocratiques et que peu de personnes s'en offusquent, qu'est-ce qui l'empêcherait de le faire sur des dossiers plus importants ?



Merci Grégory et Bienvenue Françoise !

Élu de Pordic Alternative, Grégory Étienne a démissionné pour des raisons d'indisponibilités personnelles.

Il revient sur son mandat de conseiller municipal : « En tant qu'élu de **Pordic Alternative**, je suis heureux d'avoir pu bénéficier d'un travail d'équipe qui m'a permis de m'investir, en particulier, dans la commission urbanisme. Notre programme comme boussole et le débat comme méthode fut, pour moi, une riche expérience ». Appelé à prendre de nouvelles responsabilités syndicales, Grégory ajoute qu'il « continuera à suivre l'actualité municipale et à être actif au sein de l'association **Pordic Alternative** ».



Grégory laisse sa place à Françoise Tardivel qui est issue du monde agricole, secteur dans lequel elle a exercé de nombreuses années, comme conseillère agricole, puis agricultrice en production laitière biologique, avant d'intégrer le GRETA comme coordinatrice du secteur tertiaire.

Retraitee, Françoise s'est engagée dans plusieurs associations pordicaises. Adepte des déplacements doux, elle priviliege « l'usage du vélo, que ce soit au quotidien ou lors de voyages en France et à l'étranger ».

En intégrant le groupe **Pordic Alternative** au Conseil municipal, elle ajoute « souhaiter être à l'écoute des pordicais tout en restant attentive aux valeurs liées à l'écologie, au climat et à la diversité des points de vue dans la prise de décisions de la municipalité ».

Aménagement de l'agglo en débat

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définit les orientations politiques de l'agglo jusqu'en 2035. Il a été mis en débat au Conseil municipal (voir notre tribune dans *La Pordicaise* de novembre / décembre 2023).

Compte tenu de l'urgence climatique, les impératifs écologiques devraient constituer la colonne vertébrale du texte et être assortis d'engagements forts. Ce projet ressemble trop à un catalogue de bonnes intentions avec parfois des contradictions.



Plusieurs questions devraient être approfondies avant le vote en Conseil d'agglo ; quelques exemples :

Le « zéro artificialisation nette » ou ZAN s'impose. Faut-il alors accepter de faire des Plaines Villes une « vitrine de la nouvelle stratégie d'aménagement » ? Faut-il laisser entre-ouverte la possibilité d'artificialiser la zone de l'aéroport de Trémuson ?

Développer les énergies renouvelables, une nécessité mais doit-on accepter la fuite en avant qui transformera les agriculteurs en producteurs d'énergie (développement de la méthanisation, du photovoltaïque sur les fermes...) ? Les aider à changer de modèle agricole ne devrait-il pas être l'impératif ?

Pour réduire l'usage de la voiture, ne faudrait-il pas augmenter la rotation des bus, avoir des trajets plus directs, des liaisons entre communes, des bus plus petits, voire la gratuité ?

Rapatrier les « fonctions urbaines » au centre des villes (commerces et administrations), ne supposerait-il pas remettre au centre de Saint-Brieuc, la Caf et la Direction académique qui ont été déplacées en périphérie ?

Construire des logements, rénover les habitats, cette politique ne doit-elle pas intégrer la question de l'accessibilité financière ainsi que celle des logements inoccupés ?

› [Notre analyse complète du PADD sur le site de Pordic Alternative](#)

La parole est à



Nathalie Nowak, conseillère départementale du canton Plérin-Pordic

Élue au Conseil départemental depuis l'été 2021, quel rôle y tenez-vous ?

Je suis déléguée à l'environnement, responsable de la gestion des forêts départementales, de l'eau et des espaces naturels sensibles. Je dois aussi faire entendre la petite musique de l'écologie politique dans tous les domaines que nous abordons : la culture, le logement, les infrastructures, etc...

La tempête de novembre 2023 a surpris par son intensité. Faut-il s'en inquiéter pour nos forêts ?

Il y aura d'autres moments où les éléments naturels se déchaîneront de manière inhabituelle. Les arbres ont souffert de la tempête comme ils ont souffert de la sécheresse à l'été 2022. Il faut mener une réflexion sur la replantation d'arbres en anticipant le changement climatique. Car dans 20 ans, quand les arbres que nous replantons aujourd'hui seront adultes, le climat breton se rapprochera du climat méditerranéen.

Le maire de Pordic veut accroître la population de 1500 habitants d'ici 2030. Est-ce raisonnable ?

Partout en France le logement est un sujet de tension. Il faut réfléchir à quel territoire et quel type d'habitation on veut ? Pordic c'est un peu des lotissements à côté de lotissements. Faut-il encore construire des maisons à côté d'autres maisons sur des terrains entourés de haies ? Ne faut-il pas envisager des aires végétalisées partagées à la place de jardins privatisés ? Ou concevoir des parkings proches des aires d'habitations ? À côté des logements privés, on peut ainsi imaginer des endroits de convivialité et partage. Cela demande une réflexion globale en amont, plutôt que de construire et de se dire on verra bien après. Je ne suis pas sûre que cette réflexion existe à Pordic.

Quels seront vos futurs chantiers ?

Un dossier me tient à cœur : les algues vertes. La Cour des comptes a dit que 90% des algues vertes sont dues au modèle agricole conventionnel. Il ne s'agit pas de stigmatiser mais il faut rassembler tout le monde autour d'une table pour travailler ensemble. C'est un sujet sensible et compliqué. C'est un problème de santé publique et il en va de l'image de notre département et de nos plages.